

Ayant une habileté étonnante pour l'instruction, le collège de Montréal devint bientôt célèbre, et attirer non seulement du Canada, mais encore de toutes les parties des États-Unis un grand nombre d'écoliers. Sa méthode d'enseignement mériterait bien qu'on s'y arrêtât un peu, mais l'étendue d'un court mémoire ne le permet pas. Pour l'usage du collège il composa en français, (le plus grand nombre des étudiants appartenant à la langue française), une grammaire grecque, une latine, et une autre française; toutes ces productions sont du premier mérite dénotant les connaissances les plus profondes de la philosophie du langage, et les recherches les plus minutieuses, sur la métaphysique et la critique qui peuvent avoir rapport à l'élocution de ces différentes langues. Il apprit à ses élèves à parler toutes ces langues, avec la même facilité que leur langue-mère; et il étudia plus d'une fois le capitaine et l'équipage d'un vaisseau grec, en introduisant à son bord un certain nombre de ses jeunes gens, qui conversaient familièrement avec eux en grec. La seule difficulté qu'ils éprouvèrent au commencement, fut la diversité des prononciations; mais cette difficulté disparut en bien peu de temps, et les étudiants devinrent d'agréables visiteurs au bord des vaisseaux grecs, et rejoignaient les matelots par différents passages d'Homère, d'Eschyle et de Sophocle; et ces grands poètes avaient un nouvel auditoire sur un bâtiment grec, flottant sur les vastes eaux de l'Amérique.

Pendant la première apparition du choléra, à Montréal, il excita l'admiration universelle, par son empressement, son attention à visiter, sans témoigner aucune frayeur, tous ceux qui étaient atteints de cette terrible maladie. Au milieu de la jeunesse et de la santé, il exposa volontairement sa vie, pour donner la consolation et les secours spirituels aux victimes malheureuses et abandonnées d'un si terrible fléau. Peu de temps après son arrivée à Montréal, il fit connaissance avec le Dr. MacDonnell, évêque de Kingston. Ce gentil-homme avait été chapelain du régiment renommé des Highlanders de Glengary, qu'il accompagna en Canada. C'était alors un homme avancé en âge. Le Dr. Weld de *Ludlow Castle*, Devonshire, avait été nommé pour son coadjuteur, mais il différa son départ pour le Canada, à cause du mauvais état de sa santé. Sur ces entrefaites le Dr. Weld fut promu à la dignité de Cardinal par Léon XII et en conséquence de sa nomination il fut obligé d'abandonner sa coadjutorie de l'évêché de Kingston, car sa présence était requise à Rome. Le Dr. MacDonnell fut contraint de se chercher un autre coadjuteur; il désigna immédiatement, sans l'en prévenir M. Farkin pour son coadjuteur; et envoya sans délai son nom à Rome et au Cardinal Weld, qui fut réjoui de cette nomination; et pour faire voir combien il appréciait le haut caractère du gentil-homme qui lui était choisi pour successeur, il lui écrivit de sa propre main une lettre très flatteuse; lui fit présent de sa chapelette épiscopale, sa mitre, sa croix, ses vêtements sacres etc; présent d'une grande valeur et d'une richesse extraordinaire. Avec cette lettre, tous les documents nécessaires pour sa nomination et sa consécration comme évêque lui furent envoyés de Rome. Jugez quelle fut sa surprise, en voyant arriver tout cela. Quelqu'honorable que fut cette nomination sous tous les rapports, quelle que fussent les lettres du Cardinal, qui paraissait se faire gloire de l'élevation d'un tel successeur, quelque magnifiques que fussent les présents qui accompagnaient la lettre de son Eminence; quelque réjoui que parût l'évêque, qui dans son grand âge, acquiesça à une jeune aide puisqu'il n'avait alors que 31 ans; quelque grande que fussent les applaudissements du peuple à cette nouvelle; lui ferme dans ses résolutions de refuser les dignités de l'Eglise et de passer sa vie dans l'état humble d'un simple prêtre et d'un pauvre professeur, il supplia le supérieur des Supérieurs de faire annuler sa nomination, ce qui fut accordé à ses desirs.

Il resta agrégé au collège de Montréal jusqu'à l'année 1840. Cette année, mettant à exécution un dessin qu'il avait longtemps médité, mais qu'il avait toujours différé jusqu'à ce que le collège fut en état de le dis-

penser de ses services, il entra dans la compagnie de Jésus. On le reçut à bras-ouverts. Depuis son union avec ce corps vénérable, ses travaux furent continués et sans aucun repos, par tous les États-Unis. Il a établi et fondé un collège, qui est à présent dans un état florissant, au Kentucky. Depuis les deux dernières années, New-York a été le principal théâtre de son zèle; il y a fondé un autre collège qui est devenu d'une grande importance dès à présent. C'est pendant qu'il était occupé à méditer et à affermir la fondation de ce nouvel institut, qu'il fut encore troublé dans ses travaux par la nouvelle subite et inattendue de sa nomination à l'évêché de Toronto. Comme la première fois sa nomination fut envoyée à Rome, et les documents nécessaires pour sa consécration lui furent renvoyés en Amérique; et il n'y manqua plus, encore cette fois, que son seul consentement. En même temps, il reçut des lettres du P. Rootham, général de l'ordre des Jésuites, le demandant à Paris pour des choses de grande importance. Il s'y rendit avec tous les documents de Rome, dans son portefeuille, déterminé à user de toute l'influence du général, pour lui offrir une seconde fois cette nouvelle nomination à un second évêché. Ainsi, sans aucun litiéner les dignités de l'Eglise, il fut élevé deux fois à l'épiscopat par son seul mérite, et dans ces deux occasions, il fit, autant d'efforts pour rejeter ces dignités que d'autres montent d'empressement à les obtenir.

Dans l'accomplissement de ses devoirs, il est très exact et très régulier; il se retire à dix heures et se lève à quatre, dit la messe tous les matins à cinq heures et demie. Dans ses repas, il est extrêmement frugal et tempérament. Quoique fondateur et supérieur d'un vaste collège, il ne reçoit aucun émoulement, ayant la vie et l'habit, il ne demande rien de plus. Il n'a rien de superflu; un seul chapeau, une paire de souliers et un seul habit; il a tout oublié pour Dieu, et cependant tout lui est accordé au centuple; il a abandonné les richesses, et il est toujours dans l'abondance; il a méprisé les dignités et les honneurs et ils vont se jeter au devant de lui. Il ne s'embarrasse jamais de ce qu'il va manger, ou boire, ou s'il a des habits; et les maisons, les tables les plus opulentes lui sont toujours ouvertes, même chez les protestants; il est continuellement obligé de refuser des présents de grande valeur. La veille de son départ à Boston, il fut rendre visite à un respectable et riche protestant: "Avez-vous ce qu'il vous faut pour votre voyage," lui dit ce gentil-homme! "Oh! je ne m'occupe pas de cela," fut la réponse. "Eh bien! je vais m'en occuper moi," dit cet homme monsieur; et le matin suivant, tout ce qui lui était nécessaire pour son voyage fut porté à bord du vaisseau. C'est ainsi qu'il vit sans une perpétuelle tranquillité et contentement de cœur; disposé dans toutes les circonstances à faire son devoir envers Dieu et les hommes; et pour le reste, à ne dépendre que de la Providence.

N. B.—Cette biographie requerrait une note explicative, concernant un ou deux faits; mais nous reproduisons telle qu'elle a été écrite.—(R. M. R.)

Conseil Municipal du Comté de St. Hyacinthe.

Le Conseil dans sa session du 11 courant a passé, à l'unanimité, les résolutions suivantes; sur motion de M. Flavien Bouthillier, secondé par M. P. Peltier. 1. Que nous regrettons profondément l'agitation qui a été soulevée relativement à l'annexion de cette province aux États-Unis. 2. Que l'Angleterre étant formellement décidée à maintenir la connexion de cette colonie avec son Empire, la discussion prolongée de l'annexion ne peut être que nuisible au bonheur et à la tranquillité du peuple. 3. Que la continuation de cette discussion n'est propre qu'à affaiblir ou paralyser l'énergie et l'action du gouvernement dans le redressement des griefs dont le pays a à se plaindre, tels que la tenure seigneuriale, le défaut d'encouragement dans l'éducation agricole des habitants des campagnes, etc etc etc. 4. Qu'avec le gouvernement de la majorité, tel que nous l'avons aujourd'hui, nous pouvons croire à un avenir de prospérité na-

tionale si, au lieu de détruire le respect que l'on doit aux autorités et de faire naître dans l'esprit du peuple des espérances illusoires, on accorde au gouvernement la confiance que tout bon citoyen ne doit lui refuser tant que les membres qui le composent jouissent de celle de la majorité des mandataires du peuple.

5. Que nous considérons comme de nécessité urgente l'établissement de Fermes-Mo-dèles, dans nos campagnes comme seul moyen d'amélioration et faire fleurir l'agriculture et que le gouvernement doit aussi avoir recours à des nouvelles masses pour donner à la colonisation des Townships une impulsion forte et efficace.

6. Que ce conseil croit qu'il est de son devoir de solliciter de nouveau l'attention de la Législature sur la loi qui règle la tenure de la propriété foncière dans les seigneuries et de demander à Sa Majesté, l'adoption des mesures promptes et énergiques pour opérer la commutation de la tenure seigneuriale.

7. Qu'une adresse basée sur les présentes résolutions soit présentée aux trois branches de la législature, à sa prochaine session, et que son honneur le maître soit autorisé à la signer au nom du Conseil.

(Signé.) EUS. CARTIER, Maire, BOUCHER DE LABRÈRE, Sec. Vrais Copie, BOUCHER DE LABRÈRE, Sec. St. Hyacinthe, 18 mars 1850.

Procès d'une Assemblée de Tempérance qui a eu lieu à Montréal, le 17 de mars, 1850.

Messire Prévost, prêtre du séminaire, fut prié de prendre le fauteuil et M. C. Fitzpatrick fut prié d'agir comme secrétaire.

Messire Prévost expliqua le but de l'Assemblée, et ensuite, les résolutions suivantes furent passées:

Résolu.—1. Que les membres tempérants des faubourgs St. Antoine et St. Joseph se réunissent en association, pour s'aider mutuellement à demeurer fidèles à leur promesse et à travailler à la destruction de l'intempérance.

Résolu.—2. Que cette association porte le nom d'Association de Tempérance "section" St. Joseph.

Résolu.—3. Que Messire Prévost soit nommé Président de la dite association.

Résolu.—4. Que MM. Louis Renaud et André Lapierre soient les Vices-Présidents.

Résolu.—5. Que M. François Benoit soit le trésorier et M. C. Fitzpatrick soit le secrétaire.

Résolu.—6. Qu'un comité soit nommé pour pouvoir adapter à cette association les règlements usages dans l'association déjà établie à la Cathédrale.

Résolu.—7. Que ce comité soit composé de messieurs les officiers et de MM. Narcisse Valois, C. Rodier, Michel Moses, Olivier Frechette, Olivier Boucher, Joseph Du-fault, Victor Lebert, Gabriel Rolland, François Leblanc, Léon Steers et Jérôme Pilon.

Résolu.—8. Que tous les membres ont appris avec peine et douleur la dernière maladie de M. Chiniqy et qu'ils ne cesseront de prier le Ciel pour qu'il daigne conserver à la tempérance un avocat aussi dévoué et un apôtre aussi zélé.

Résolu.—9. Que M. le Secrétaire soit prié de transmettre à M. Chiniqy cette dernière résolution.

Résolu.—10. Que les journaux la *Minerve* et les *Mélanges Religieux* soient priés de publier les résolutions ci-dessus.

Après quoi des remerciements furent votés à Messire Prévost pour la manière habile avec laquelle il a bien voulu expliquer le but de l'assemblée.

C. FITZPATRICK, Secrétaire. Montréal 18 Mars, 1850.

Nouvelles Religieuses.

NOUVEL ÉVÊQUE EN CALIFORNIE.—Les journaux américains rapportent que l'Archevêque de Baltimore a reçu des bulles de Rome, nommant le R. C. P. Montgomery, O. S. D. évêque de Monterey, Haute Californie. L'Archevêque a envoyé le même jour qu'il les a reçues les bulles au nouvel évêque à Lanesville. L'état des affaires en Californie, tel que les Pères du concile Pont fait connaître, exige qu'un évêque y soit établi au plus tôt. Aussi le Cardinal Préfet de la propagande, écrit à l'Archevêque d'user de son influence pour engager le P. Montgomery de se faire sacrer sans aucun délai. Son Eminence ajoute que l'absence du Saint Père de Rome et du plus grand nombre des cardinaux, a empêché de procéder à l'examen des statuts du Concile, mais que les affaires prenant meilleur contour, on y portera attention aussitôt que possible.

CONVERSION.—M. Robert Clark a ouvertement abjuré les erreurs du protestantisme, et a été reçu dans l'Eglise Catholique, par le R. V. J. R. O'Kane, curé de l'île centrale d'Arrau. (Galway Mercury)

SUISSE.—Tandis que nos socialistes français veulent faire prononcer de nouvelles descriptions des communautés religieuses et proposent dans l'Assemblée d'exclure de l'enseignement toutes celles qui ne sont pas reconnues par l'Etat, et cela, dans le but de nullifier le Clergé, les radicaux de la Suisse se chargent de mettre à exécution ce système du libéralisme moderne. Vous avez vu les détails révélés de l'expulsion des sœurs de charité établies à Porrentruy. Je dois rendre à M. le général Lahitte, ministre des affaires étrangères, la justice de faire connaître qu'il a réclamé avec zèle et énergie, auprès du gouvernement fédéral, contre ces actes de sauvagerie persécution. Ces réclamations, si elles n'ont pas réussi à faire rentrer à Porrentruy les sœurs indignement expulsées, ont du moins

suspendu l'exécution de semblables mesures contre une autre communauté religieuse dans le même canton.

C'est un bien faible résultat, mais voilà tout ce que peut produire la puissance de la France, en l'année de gloire 1850. Les radicaux suisses nous bravent, parce qu'ils savent bien que nous n'oserons jamais leur faire la guerre, surtout pour des religieuses...

Il est juste de dire que les conservateurs protestants de la Suisse sont enchantés de voir le radicalisme prendre à tâche de détruire toutes les institutions catholiques dans ce pays. Mais il arrivera aux conservateurs de la Suisse, comme à ceux de la France; leur égoïsme et leur iniquité deviendront leur plus terrible châtiement. (Gaz. de Lyon.)

Les Frères de la Congrégation de M. l'abbé J. M. de Lamenais. (France).—La congrégation de M. de Lamenais, bien que composée de plus de sept cents Frères, ne peut suffire à des besoins qui se multiplient chaque jour d'une manière extraordinaire et inattendue. Elle a en Bretagne 203 établissements d'un ou plusieurs Frères, et ce n'est pas assez; car beaucoup de communes en sont privées, quoiqu'elles en demandent depuis longtemps, et qu'elles aient tout préparé pour les recevoir.

Nouvelles et Faits Divers.

AVIS.—Corps noyé.—On se souvient que durant l'automne dernier, près de Vaudreuil, dans une excursion de chasse, un canot fut surpris par une rafale de vent, renversé dans les eaux, et que l'un des chasseurs se noya. Le corps de ce dernier n'a pu être trouvé malgré toutes les recherches. On nous prie de dire que ceux qui trouveront ce corps au départ de la glace, sur l'eau ou sur le rivage, et en donneront avis à M. Joseph Lancaster, Pointe-à-Cavagnol, Vaudreuil, par la maille, seront généralement récompensés, s'ils l'exigent. Le corps peut être identifié par la perte de deux doigts de la main droite. Il avait un habit de chasse, des grandes bottes, des pantalons gris, et une montre d'argent, sur laquelle son nom est gravé "William Lancaster." Tous les journaux sont priés de faire le même appel. (Minerve.)

PEINE CAPITALE.—Une assemblée du comité de Dublin, contre la peine capitale a reçu des lettres de Limerick, Cork et Youghall, priant les membres de ce comité d'écrire à celui de Londres, que les associations contre la peine de mort, dans ces différentes villes d'Irlande sympathisaient avec eux, et étaient disposées à faire tous leurs efforts pour faire disparaître cette tache du code de la justice humaine.

LE CHOLÉRA.—L'épidémie qui l'année dernière a étendu ses ravages d'un bout à l'autre des États-Unis, n'a pas encore complètement disparu de nos rivages. De temps à autre, quelques tristes nouvelles viennent nous rappeler sa présence. Un jour il éclate avec fureur dans les établissements de la frontière mexicaine. Le lendemain, c'est une colonie d'émigrants texiens qu'il décime. Aujourd'hui nous apprenons qu'il a littéralement dépeuplé le village de Trinity, situé en Louisiane, au confluent du Tensas, de la rivière Noire et du Ou-chita, à 30 milles de Natchez. (Courier des Etats-Unis)

ÉMIGRATION CALIFORNIENNE.—Le comité de population qui s'éleva vers l'Eldorado est loin de se ralentir; il semble au contraire devoir acquiescer à une force plus grande que jamais avec l'approche de la belle saison. Le steamer *Georgia*, parti mercredi pour Chagres, a emmené 650 passagers; le *Cherokee* et l'*Empire City* qui ont pris hier la mer, pour la même destination ont emporté près de 800 à eux deux. Cela fait donc 1400 voyageurs environ que New York a expédiés en trois jours, pour les côtes du Pacifique.

UN INCENDIE DANS UNE MINE.—On lit dans la *Gazette de Vienne*: "Des nouvelles de Bochum portent qu'il a éclaté dans les salines qui avoisinent cette ville un incendie souterrain dont l'étendue et les désastres n'ont pu encore être bien appréciés, les tourbillons de fumée qui s'élevaient du gouffre depuis le 4 février empêchèrent toute espèce d'investigation. Déjà on a constaté la mort de deux personnes asphyxiées par la fumée. Tous les efforts faits jusqu'à présent pour découvrir le véritable siège de l'incendie ont demeurés infructueux."

L'ARMEE RUSSSE tenue sur un pied formidable. Il résulte d'un relevé authentique que la Russie présente un effectif de 600,000 hommes d'infanterie, 50,000 hommes de cavalerie régulière, 150,000 hommes de cavalerie irrégulière, non compris les réserves et les colonies militaires, qui donneraient facilement 100,000 hommes.

POLITIQUE EN EFFIGIE.—Il est question d'une grande démonstration qui serait faite prochainement à New-York, en faveur du maintien de l'Union, et dont le caractère serait tout-à-fait nouveau. Il ne s'agit en effet de rien moins que de brûler, au milieu du Park, l'effigie de la Disunion. A cet effet, on construirait une statue gigantesque, représentant un homme qui tente de briser les liens dont il est entouré; ces liens ne seraient autre chose que les emblèmes de tous les États qui composent la confédération américaine. Cette image serait promené par la ville, sur un char, puis amenée dans le Park et suspendue à un vaste échafaudage; on y mettrait alors le feu, qui dévorerait complètement la statue, toute en respectant les emblèmes de l'Union. L'idée ne laisse pas d'être ingénieuse et jamais, à coup sûr, exécution en effigie n'aura eu un but plus paisible et plus patriotique.

MORTALITÉ EN ANGLETERRE.—On lit dans l'*Union médicale*: "La mortalité moyenne de l'Angleterre est, de nos jours, de 350,000 âmes; celle de Londres est de 47,000 âmes par année. La population de l'Angleterre et du pays de Galles étant d'environ 16 millions, et

celle de Londres de 1,900,000, on a, pour mortalité moyenne, dans la métropole, 1 décès sur 40 habitants; et, dans le reste de ce pays, 1 décès sur 45 habitants. Il y a donc un abaissement dans le chiffre de la mortalité, car, en 1700, il mourait, en Angleterre, 1 habitant sur 25. Vers le milieu du 18e siècle, la mortalité annuelle était encore de 1 sur 20. Depuis cette époque, le chiffre des décès a été continuellement en diminuant; en 1801, 1 décès sur 35 habitants; en 1811, 1 sur 38; en 1848, 1 sur 45; de sorte que, en quatre-vingts ans, les chances de vie ont presque doublé à Londres. A Paris, dans le milieu du dernier siècle, la mortalité était de 1 sur 25; elle est, maintenant, de 1 sur 32. A Rome, il mourait annuellement 1 habitant sur 25; à Amsterdam, 1 sur 24; et à Vienne, 1 sur 22.

"A Londres, et dans le reste de l'Angleterre, c'est pendant l'été que la mortalité est la moins forte. Viennent ensuite le printemps, l'automne et l'hiver; mais la différence est loin d'être bien sensible pendant ces diverses saisons."

NAISSANCE. En cette ville, le 12 du courant, la Dame de M. C. F. Bonachia, a mis au monde un fils. A Maskinongé, le 19, la Dame de James Armstrong Ecrt, a mis au monde un fils.

DÉCÈS. En cette ville, le 19, M. Charles Wand, après une longue maladie, à l'âge de 54 ans. M. Wand fut le créancier de la prison de Montréal à l'époque où elle était encombrée de prisonniers politiques en 1837 et 38. —Le 17, Dame Marie-Françoise Brassard, épouse de M. Joseph St. Hilaire, sellier, à l'âge peu avancé de 20 ans.

NATIONAL LOAN FUND ASSURANCE SOCIETY SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING. BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNX, ECR.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que le surcoût des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Bénéficiaires des assurés eux-mêmes.—Ces Bénéficiaires ne pas être employés, mais ils peuvent demeurer à l'intérieur entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

2. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

3. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

4. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement n'est fait pendant les trente-jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

5. Un bureau général pour l'Amérique Britannique n'a ni été créé ni est-il EN CETTE VILLE 1 s assurés acceptés par l'AGENT GÉNÉRAL et les policiers émancipés de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-haut, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultans se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans rétrocession ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au bureau 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE.

F. CAMPION, Agent pour la ville. Montréal, 12 Mars 1850.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

- Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers livres de l'Enéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5. 6d. Les traités séparés se vendent 1s 6d. ou 1s. 9d. ARMOUR et RAMSAY.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS D'ÉGLISES. Messieurs les Syndics de la nouvelle Église de Saint-Césaire, comté de Saint-Hyacinthe, reçoivent des souscriptions pour achever les tours et les clochers de la dite Église de ce jour au commencement d'avril prochain. Les ouvriers qui désirent entreprendre ces ouvrages pourront examiner le modèle en bois et le plan sur papier, faits par M. Morin, Architecte, résidant à Montréal, et qui sont chez ce Monsieur. Celui qui suggérera la manière la plus solide, la plus conforme aux règles de l'art, de parachever les tours et les clochers de la dite Église, et qui donnera les meilleures garanties, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions, suggestions, et plans devront être adressés francs de port au soussigné. St. Césaire, 5 Mars 1850. L. TURCOOT, PRÉC.

lignes victimes de la réaction, de martyrs de leur amour pour le peuple et la liberté; il a appelé l'heure de la vengeance et il a déclaré qu'on devait être impitoyable.

Un autre a bu aux révolutions italiennes, et il en a tiré occasion pour outrager le Pape et tous les ministres de la religion, qu'il a appelés calotins et tyrans du peuple. La plupart des convives faisaient éclater leur joie féroce à chacune des phrases de ces orateurs, et j'ai entendu plusieurs fois: A bas les riches! A bas les prêtres! A bas les tyrans! Vive la guillotine! Je me suis cru un moment en enfer, et j'en suis sorti aussitôt que je l'ai pu. Mais en sortant, ayant entendu un infâme propos d'un de nos clubistes, je n'ai pu m'empêcher de lui en témoigner mon indignation. Il en est résulté une querelle, et c'est ce qui m'a empêché de venir plus tôt. Pétai si outré de tout ce que je venais de voir et d'entendre, que je voulais absolument me battre avec ce misérable; mais les témoins lui ont fait rétracter ses paroles, et me voilà.

PIERRE. Oh! Paul, que je suis heureux aujourd'hui! Viens, que je te serre dans mes bras. J'ai reconquis mon frère; mais ce n'est pas tout, que d'avoir abandonné ces terribles doctrines; il faut nous attacher à guérir aussi ceux qu'elles ont infectés. Employons toute notre activité, toute notre intelligence, pour opérer autour de nous cette œuvre patriotique. Maintenant que tu as vu la lumière, tu trouves ton bonheur au soin de ta famille, tu ôles

vers tes enfants dans les principes religieux, dans le respect des lois, dans la sagesse, et tu leur prépares ainsi un avenir heureux.

N'oublie pas le chou et la rave, sources de la petite prospérité que notre vénérable père nous a laissée. Je suis plus avancé que toi; je t'indiquerai à élever ta propriété au niveau de ta mienne.

Nous nous entretenons désormais de ce sujet si plein d'intérêt. Nous oublierons les clubs et ces insensés, dont les théories ont trop longtemps occupé ton esprit.

CONFÉDÉRATION SUISSE.—Le ministre de la Confédération Suisse dans Paris a adressé une lettre au *Journal des Débats*, au sujet des réfugiés en Suisse; il dit que leur nombre ne monte qu'à 1500, ou y comptant 150 Polonais; et que ce n'est pas une raison pour l'Autriche de lever une armée de 600,000 et de 490,000 pour la Prusse. D'ailleurs, dit le ministre, le gouvernement suisse est prêt à chasser de son territoire tous ceux qui pourraient entreprendre quelque chose contre les nations voisines. Le malheur, dit le *Times*, c'est que le gouvernement des cantons, surtout ceux de Berne et de Genève est disposé à encourager toute espèce de conspiration, plutôt que de les dissiper; et quoiqu'on dise le ministre, que la Suisse a conservé la paix pendant les troubles de l'Europe, il ne doit pas imaginer, que cette paix est due aux Puissances, qui ont su arrêter la mauvaise volonté du peuple, par la terreur qu'elles ont su lui imprimer.